



NON au budget d'austérité ! Des moyens pour l'Ecole !

Tou.te.s en grève le 26 mars !

200 milliards de cadeaux fiscaux sur les 5 dernières années aux plus grandes entreprises et aux grandes fortunes, 300 milliards d'exonération de contribution sociale des entreprises par an, abandon de l'ISF, création de la flat tax, baisse des impôts sur les sociétés ou sur la valeur ajoutée : la politique menée par Emmanuel Macron depuis 2017 n'a cessé de creuser la dette en réduisant les recettes de l'Etat. Elle se caractérise par une injustice fiscale et sociale manifeste.

Dans la lignée de ses prédécesseurs, le gouvernement Lecornu passe en force, par le 49.3, un budget d'austérité qui prévoit des suppressions de postes (4000 dans l'Education Nationale), la dégradation de nos conditions de travail et le blocage des salaires et des pensions. Le gouvernement fait le choix de privilégier l'armée avec des crédits militaires qui augmentent de près de 7 milliards d'euros. Nous ne l'acceptons pas !

Le problème de la dette, c'est d'abord le manque de recettes. Il est temps d'accepter d'ouvrir la discussion sur la progressivité de la fiscalité, la contribution des hauts revenus, des patrimoines et des hypers-profits des entreprises du CAC40, et la légitimité de l'optimisation fiscale !

Pas question que ce soient encore les travailleuses et travailleurs, les services publics, les jeunes et les retraités qui payent la facture ! Il faut au contraire une politique de réinvestissement dans les Services Publics qui jouent un rôle essentiel pour l'égalité et pour la solidarité. Il faut revaloriser les rémunérations des agents de la Fonction publique.

L'Education nationale est à la corde. Il manque des postes pour réduire les effectifs dans les classes, prendre en charge la difficulté scolaire, donner les moyens à l'inclusion d'assurer des conditions de scolarisation décente et sans souffrance pour tous les élèves ainsi que pour les personnels, assurer le remplacement sur l'ensemble du territoire.

Il faut offrir un statut et un salaire décent aux AESH et aux AED dont le métier doit être reconnu à la hauteur de leurs missions pour le service public d'éducation.

L'Intersyndicale Éducation des Bouches-du-Rhône demande :

POSTES ET EMPLOIS

- L'annulation de toutes les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2026
- la création des postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services ↓
- Un plan pluriannuel de recrutement de personnels sur emploi statutaire
 - la mise en place immédiate d'un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent
 - l'appel immédiat à la liste complémentaire.

ADAPTATION ET INCLUSION SCOLAIRE

- La formation des enseignant.es, de psy-EN et l'ouverture de postes spécialisés pour prendre en charge la difficulté scolaire (exemple : RASED)
- Des moyens humains et matériels pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, avec notamment un plan massif de départs en formation CAPPEI pour les enseignantEs, à la hauteur des besoins du terrain et faite sur temps de travail, en présentiel avec remplacement effectif.
- La baisse des effectifs par classe

- Le respect des prérogatives de la MDPH et de ses notifications, les moyens pour les appliquer
- L'abandon des PAS

AESH

- La création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AESH
- La reconnaissance du 24 heures hebdomadaire comme un temps plein
- L'élargissement de la grille indiciaire pour permettre une réelle évolution de carrière
- L'abandon des PIAL
- Création de postes de brigades de remplacement AESH

AED

- le recrutement des AED par le Rectorat
- la grille indiciaire à partir de la signature du 1er CDD
- un CDI à partir de 3 ans
- une transparence sur la CDIsation
- une procédure de mobilité académique

REMPLACEMENT

- Non à la fusion et à la départementalisation des brigades,-maintien des spécificités des types de brigade
- Doter le département de remplaçant.es à la hauteur des besoins
- Maintien d'une gestion humaine de proximité
- Maintien des indemnités de remplacement

DROITS DES PERSONNELS

- Fin de la gestion comptable des droits de personnels : Accès facilité au temps partiel sur autorisation, à la disponibilité, au congé de formation, aux autorisations spéciales d'absences...
- Transparence des opérations de mouvement et de promotion par le retour d'instances paritaires, abandon des LDG et abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique

ORGANISATION DE L'ÉCOLE

- Défense de la liberté pédagogique
- Fin des évaluations nationales standardisées imposées, fin des évaluations d'écoles
- Retour d'un réel droit à la formation continue individuelle, liberté de choix dans les formations proposées
- Fin de la contractualisation des moyens, relance de la politique d'Éducation prioritaire

**Pour des moyens dans l'École publique,
Pour la satisfaction de toutes nos revendications,**

L'Intersyndicale Education des Bouches du Rhône appelle à la **grève le jeudi 26 mars**

11h : rassemblement au réformés et manifestation jusqu'à la DSDEN

14h : AG des personnels en lutte à la Bourse du Travail pour décider des suites